

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège Mérici

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Mérici a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Dans l'ensemble, les taux de réussite des cours à la première session sont à la baisse. La proportion d'élèves qui réussissent tous leurs cours a légèrement diminué au profit des autres catégories. La proportion d'élèves qui ne réussissent aucun cours a augmenté. Le Collège reconnaît que les résultats attendus n'ont pas été atteints même si des progrès ont été observés dans certains programmes. C'est pourquoi il compte favoriser la pédagogie à la première session dans le prochain plan de réussite afin d'améliorer les résultats.

La réinscription au troisième trimestre

Les taux de réinscription au troisième trimestre sont plutôt stables. Les taux enregistrés pour les cohortes des années 2000 et 2001 sont légèrement supérieurs à celui de 1998 mais inférieurs au taux de 1999. Pour ce qui est des programmes ciblés par le MEQ, il y a eu une progression du taux pour le programme *Sciences humaines* et une évolution irrégulière en *Accueil et intégration*. Parmi les programmes ciblés par le Collège, les données qu'il a utilisées démontrent que les taux ont augmenté pour le programme *Techniques de recherche, d'enquête et de sondage* et qu'ils sont demeurés stables en *Sciences de la nature*. Quant aux autres programmes, les taux sont trop variables dans le temps pour déceler une tendance claire. Il s'agit de programmes pour lesquels les cohortes observées regroupent un petit nombre d'élèves.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. En durée prévue, les taux de diplomation sont plutôt stables. Deux ans après la durée prévue, les indicateurs montrent une hausse du taux de diplomation pour l'ensemble de la population.

Appréciation des résultats obtenus

Les comparaisons faites par le Collège Mérici entre les résultats obtenus et les cibles qu'il s'était fixées lui permettent d'être satisfait. De plus, il dit ne pas s'inquiéter du comportement des taux de certains indicateurs puisque les recherches qu'il a effectuées à ce sujet lui permettent de croire que la situation n'est pas problématique. Des réflexions et des actions ont déjà été entreprises et d'autres seront ajoutées dans le prochain plan de réussite à cet effet.

La Commission remarque que les taux de diplomation deux ans après la durée prévue montrent une tendance à la hausse. Elle note cependant que le taux de diplomation en durée prévue au secteur technique et les taux de réussite des cours à la première session sont à la baisse. Comme le Collège, la Commission est d'avis qu'il sera nécessaire d'accorder une attention particulière à ce dernier indicateur de réussite dans le prochain plan.

La mise en œuvre

Le Collège précise avoir réalisé l'ensemble des mesures identifiées au plan d'aide à la réussite. Il en a modifié quelques-unes; il en a reporté et annulé d'autres en cours de réalisation. Le Collège a aussi mis sur pied une Table institutionnelle afin d'améliorer la mise en œuvre des mesures. Cette nouvelle structure a d'ailleurs identifié des moyens afin de pallier le manque d'outils et de stratégies d'enseignement ainsi qu'à certaines relations enseignants-élèves. Le Collège a, de plus, institué la Cellule réussite regroupant les professionnels offrant des services d'aide à l'élève et chargée d'assurer la coordination du plan. Enfin, le Collège a mentionné la qualité de l'encadrement fourni par les professionnels et les enseignants auprès des étudiants.

La Commission reconnaît le souci qu'a le Collège Mérici pour la réussite de ses élèves. La réalisation de la majorité des mesures, la modification de certaines autres en cours de réalisation et le suivi témoignent de cette préoccupation. Elle remarque que la mise en place de structures et la volonté de soutenir les enseignants constituent des éléments clés dans la volonté du Collège d'améliorer l'application du plan d'aide à la réussite.

L'efficacité des mesures

Parmi les mesures que le Collège a mises en place, il juge le forfait réussite, l'approche programme, la session d'accueil et d'intégration, l'opération dépistage des élèves en difficulté, la nouvelle politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages et la révision du programme *Sciences humaines* comme étant les plus efficaces. D'autres mesures ont été identifiées comme étant efficaces pour la réinscription et la diplomation. Ce sont les interventions individuelles en première session de manière à informer l'élève sur les attitudes et les compétences reliées à la profession, la fiche d'évaluation de l'orientation professionnelle et d'élaboration d'un projet professionnel, l'intervention auprès des élèves non réinscrits après la date limite de réinscription, l'approche orientante complétée par plusieurs heures contacts et les mesures associées à la pédagogie de la première session. Dans l'ensemble, il s'agit là de mesures de nature préventive, qui

encadrent bien l'élève, qui le rapprochent des réalités de sa future profession et qui sollicitent son engagement. Elles favorisent aussi la concertation entre les différents intervenants et l'amélioration des stratégies pédagogiques. Le Collège ajoute que la Cellule réussite, le Centre d'aide en français et les centres d'aide en langues sont utiles et efficaces.

Le Collège a évalué plusieurs mesures. Cependant, il n'a pas précisé les éléments ou les données sur lesquels il s'appuyait pour juger de l'efficacité des mesures.

La Commission reconnaît que le Collège Mérci a réalisé un bon nombre de mesures destinées à la réussite des élèves. Toutefois, elle lui *suggère* d'analyser de façon plus approfondie les facteurs de réussite à la première session ainsi que l'efficacité des mesures qu'il a appliquées.

Conclusion

La Commission note une diminution des taux relatifs à la réussite des cours à la première session et des taux plutôt stables quant à la réinscription au troisième trimestre. L'application du plan d'aide à la réussite n'a donc pas engendré les résultats souhaités pour tous les indicateurs de réussite.

La Commission reconnaît la qualité de certaines mesures existantes. Elle souligne aussi la mise en place de structures telles la Table institutionnelle de réussite et la Cellule réussite. Cependant, le Collège Mérici devrait poursuivre ses efforts afin d'améliorer les taux de réussite à la première session, notamment en analysant les facteurs de réussite à la première session et en évaluant l'efficacité des mesures en lien avec les indicateurs de réussite.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : René Gosselin, agent de recherche